

N/REF : 30/07/2025 16H02 C:000053 I:02388
V/REF : AC/C25156
V/Email reçu le Mercredi 30/07/2025 à 16H02

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLT
IMMEUBLE : CLOTEAUX -CLT
7 A 12, SQUARE DES CLOTEAUX
.
35200 RENNES

Rennes, le 08 Aout 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 7 CLOTEAUX - MR JABARKHYL MME JABARKHIL 07 73 87 65 26
LOGEMENT N° 003293, PORTE N°51, 5° ÉTAGE
MOTIF : INFILTRATION PAR LE PLAFOND DU CELLIER - COLONNE EU
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 31/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DE LA COLONNE EAUX USÉES
CONSTAT : AUCUNE FUITE CONSTATÉE ET AUCUN DÉGAT.
TENTATIVE D'ACCES AU LOGEMENT SUPERIEUR (61) : REFUS D'ACCES PAR LE
LOCATAIRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 31/07/25 à 14H13 M. R. STEPHANT

MALGRÉ AUCUNE FUITE CONSTATÉE, SOUHAITEZ VOUS QUE L'ON CONTROLE LE
LOGEMENT 61 ?
SI OUI, MERCI DE NOUS FOURNIR LES COORDONNÉES DES LOCATAIRES

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00		100,00
	TOTAL H.T.				100,00
	T.V.A. a 10,00%				10,00
	TOTAL T.T.C.En EURO				<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.